

# COMITE D'INTERET LOCAL SUD PRESQU'ILE - CONFLUENCE

PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
MARDI 21 JANVIER 2014

## NOTRE BUREAU

Pendant l'année 2013 des changements sont intervenus au sein de notre bureau, deux membres ont démissionnés :  
Messieurs Louis GUIOT et Serge THENON.

Trois administrateurs se sont investis pour les remplacer.

À ce jour notre bureau est composé :

Président : Marcel BREVI  
Vice présidente : Bernadette MARIONNEAU  
Trésorière : Marie CHANDY  
Assistante à la présidence - Secrétaire : Madeleine CHEVROTON  
Relations avec le quartier : Nadège LAYE  
Conseiller à l'urbanisme : Henri NAVE – architecte –

## Le CONSEIL D'ADMINISTRATION

se composera en 2014 de 28 administrateurs, suivant les votes inscrits en fin de rapport

ADMINISTRATEURS								
statut	activités	Civilité	Nom	prénom	N°	Adresse	CP	Ville
administrateur		Monsieur	AUGRY	Lionel	79	Cours Charlemagne	69002	LYON
administrateur		Madame	BARGE	Marie-Thérèse	17	Cours Charlemagne	69002	LYON
administrateur		Madame	BERNARD	Jeanine	73	rue Delandine	69002	LYON
administrateur		Monsieur	BLOYON	Noël	9	Cours Suchet	69002	LYON
administrateur	Président	Monsieur	BREVI	Marcel	17	Cours Charlemagne	69002	LYON
administrateur		Madame	BUISSON	Marie-José	19	rue Seguin	69002	LYON
administrateur	Trésorière	Madame	CHANDY	Marie-	37	rue Delandine	69002	LYON
administrateur	Assistance à la présidence	Madame	CHEVROTON	Madeleine	24	Rue Remparts d'Ainay	69002	LYON
administrateur		Monsieur	CONTAMIN	René	25	rue Auguste Comte	69002	LYON
administrateur	Relations avec le quartier nord	Monsieur	DUTAL	Gérard	3	Cours Verdun	69002	LYON
administrateur		Madame	HOULLEMARE	Danielle	9	Cours Charlemagne	69002	LYON
administrateur		Monsieur	HUMBERT	Jerome	7	Rue Denuzière	69002	LYON
administrateur		Madame	KESSOUS	Halima	8	Rue Quivogne	69002	LYON
administrateur		Monsieur	KUNTZ	Henri	45	rue Smith	69002	LYON
administrateur	Relations avec le quartier sud	Madame	LAYE	Nadège	35	rue Bichat	69002	LYON
administrateur	Bénévoles	Madame	LOBBEDEZ	Marie	42	quai Gailleton	69002	LYON
administrateur		Monsieur	MALNUIT	Arnaud	30	Rue Seguin	69002	LYON
administrateur		Madame	MARET	Nicole	31	Rue Quivogne	69002	LYON
administrateur	Vice Présidente	Madame	MARIONNEAU	Bernadette	19	rue Séguin	69002	LYON
administrateur		Monsieur	MONTAGNON	Jacques			0	
administrateur		Monsieur	RABAK	Sergio	75	Cours Charlemagne	69002	LYON
administrateur		Monsieur	ROBERT	Vincent	46	Rue Smith	69002	LYON
administrateur		Monsieur	SABOT	Gilles	25	Rue Smith	69002	LYON
administrateur		Monsieur	SCHMUTZ	Pierre	12	rue Denuzière	69002	LYON
administrateur		Monsieur	TENADET	Jean Sébastien	20	rue Docteur >Dolard	69100	Villeurbanne
administrateur		Monsieur	THENON	Serge	51	Cours Charlemagne	69002	LYON

Afin de répartir les tâches, notre Comité est organisé en commissions :

- des événements : Le président avec un collège d'administrateurs
- des bénévoles : Madeleine CHEVROTON et Marie LOBBEDEVZ
- de la communication : Madeleine CHEVROTON
- de la culture : Vincent ROBERT
- du transport : Lionel AUGRY

Les adhérents de l'association sise :

Comité d'Intérêt Local Sud presqu'île - 17, Cours Charlemagne - 69002 LYON se sont réunis dans les locaux des archives municipales, Place des Archives, 69002 LYON, sur convocation régulière qui leur a été adressée par le bureau. Quatre vingt dix sept personnes étaient présentes, dont quatre vingt trois votes exprimés.

Les élus présents :

- COLLOMB Gérard, Sénateur Maire de Lyon ;
- DE LAVERNEE Albéric, vice président du conseiller général ;
- BROLIQUIER Denis, Maire du deuxième arrondissement ;
- BERNARD Roland, vice président du Grand Lyon et conseiller municipal du 2<sup>ème</sup> arrondissement,
- GELAS Nadine, Vice présidente du Grand Lyon
- DE CARBONNIERES Bruno, 1<sup>er</sup> adjoint à la mairie du deuxième arrondissement ;
- LEWANDOWSKI Édith, conseillère municipale du deuxième arrondissement ;
- RESSICAUD Jean-Noël, conseiller municipal du deuxième arrondissement ;
- D'ANGLEJAN Jeanne, adjointe municipale du 2<sup>ème</sup> Arr.–
- DE LAVERNEE Inès, adjointe municipale du 2<sup>ème</sup> arr.

Le président de séance, Marcel BREVI, déclare la séance ouverte et certifie la feuille de présence.

Il adresse quelques mots de bienvenue, adresse ses vœux à l'assemblée, remercie les élus et les partenaires qui accompagnent l'action de l'association tout au long de l'année, présente le rapport moral (fonctionnement de l'association et les projets de l'année 2014)

Il invoque le rôle fort du nombre des adhérents, met l'accent sur le travail des bénévoles et déclare à ce sujet:

Mon expression qui va suivre est le résultat de la réflexion commune de l'équipe aux responsabilités.

Au début de cette année, en attente des enjeux institutionnels, je tiens à faire le point sur nos engagements depuis que je représente notre association.

Nos objectifs ont toujours porté sur l'intérêt général afin que ce quartier soit un espace paisible, vivant, et que chacun se sente à l'aise.

Je crois beaucoup aux rapports entre les hommes, une communication usuelle crée toujours l'apaisement.

Notre quartier vit pour l'instant une grande évolution, nous devons nous en réjouir, évaluer son importance sur le destin de notre quartier et jauger son impact sur nos vies personnelles par rapport à sa nouvelle dimension.

Notre rôle est d'accompagner ce changement afin de le rendre simple.

Nous devons aussi être attentifs à tous les travers et les effets secondaires qu'engendre cette mutation.

Nous pensons que cette matérialité urbaine doit être accompagnée et adoucie par des sensibilités humaines, évènements, fêtes, lien social que peuvent apporter les associations.

Dans ce rôle, nous essayons toujours de prendre notre part d'action afin de vitaliser notre quartier et essayons de sensibiliser nos adhérents et les habitants à cette vision de bien être citoyen.

Fort de cette pensée nous avons décidé de diminuer nos cotisation en 2015 afin qu'elle soit abordable au plus grand nombre.

Sur la proposition du bureau, le CA du 16 décembre 2013, a approuvé, par vote à la majorité cette proposition.

La cotisation passera en 2015 à 10 € au lieu de 14 € actuellement.

La cotisation par couple est portée à 18 €

Nous pensons que la force d'une association se mesure davantage par son nombre d'adhérents que par son compte en banque.

En effet, nous avons encaissé 5879 € de cotisations ce qui représente un grand nombre de cotisants.

Le point fort de notre CIL est très réconfortant pour un président, c'est de pouvoir compter sur 80 bénévoles recensés, soit plus de 25% des adhérents, qui s'affairent, actifs, efficaces, sur l'ensemble des évènements, tout au long de l'année, avec un dévouement obscur afin de faire vivre nos équipées annuelles.

Ils sont la force de notre Comité d'Intérêt Local, ils participent pleinement à l'épanouissement de notre secteur.

Les réalisations que nous produisons tout au long de l'année grâce à ce dévouement, créent des liens sociaux forts et fondamentaux.

Je les félicite et les remercie de leur engagement. Je sais que nous pouvons compter sur eux.

Ces évènements cimentent la communion entre les quartiers de notre secteur.

C'est cet ensemble qui fera la réussite de la CONFLUENCE

## **NOS IMPLICATIONS DIVERSES**

Nous avons participé au débat sur l'anneau des sciences, pendant l'année 2013, et défendons vigoureusement ce projet, mais nous sommes très inquiet sur les conclusions de la commission.

Aucun calendrier précis de réalisation n'a été avancé.

A ce jour on imagine sa mise en œuvre éventuelle dans 20 ou 30 ans.

Si cette réalisation voit le jour, vision aléatoire, il est très probable que les acteurs qui débattent aujourd'hui ne seront plus concernés.

Devant cette évidence, nous pensons que nous devons agir rapidement pour sortir notre quartier de sa situation d'enclave.

Nous demandons aux élus responsables de trouver des solutions intermédiaires pour neutraliser cette autoroute et avancer son déclassement.

-La démolition de l'auto pont au pont Pasteur serait une avancée. Est-ce possible ? Point d'interrogation.

-L'ouverture d'une voie qui doublera la rue Montrochet est une bonne initiative, je tiens à le souligner.

Cela ne suffit pas, pour désenclaver notre quartier, beaucoup reste à faire.

Barreau A89 revient sur le tapis.

Nous sommes hostiles au barreau A89. Nous avons envoyé un courrier à Monsieur Gaston MARTIN : Commissaire-enquêteur afin d'exprimer notre désapprobation.

Avec l'autoroute A6/ A7 et le barreau A89 la presque île est condamnée à l'asphyxie.

## **Quelques informations sur notre vie interne**

Nous portons toute notre attention sur la nouvelle dimension que prend notre quartier.

Toutes nos actions sont programmées afin d'accompagner cette transformation, et que ce projet CONFLUENCE devienne une réussite exemplaire.

L'enjeu est de taille, cette transformation apportera richesse à ce quartier longtemps délaissé.

Aujourd'hui, la valeur ajoutée sur l'ensemble du secteur est déjà palpable.

Cependant, nous ne resterons pas béat devant l'attrait du nouveau, nous serons exigeants dans nos réclamations car beaucoup de choses essentielles, tel les transports en commun, restent à évoluer.

Malgré l'ampleur de ce projet, le traitement du détail ne doit pas être occulté.

Pour le bien être de chacun le traitement des détails est très important.

Il est peu onéreux, mais souvent délaissé, ce qui nuit à l'ensemble d'un projet qui se veut d'excellence.

Question.

Que devient le pont levis, en panne, au bout de la darse ?

Son avenir nous intéresse, c'est un détail de belles dimensions.

Cette carence est une barrière qui s'ajoute aux autres.

Par contre coup la passerelle devient le seul relais entre les deux rives, et sa dimension n'a pas vocation de remplacer le pont levis, ce qui rend sa traversée désagréable les jours d'affluence.

**La prostitution** dans notre quartier –

Problème difficile à résoudre, dans son ensemble.

C'est un problème national.

Cependant avec de la bonne volonté il est possible de régler des situations ponctuelles.

Depuis des années les riverains de la ruelle située entre le cours Bayard et la rue Casimir Perrier se plaignaient de son insalubrité.

Cette ruelle était un repaire où les prostituées l'utilisaient comme terrain d'actions.

Plusieurs de nos adhérents en colère sont venus me trouver afin que j'agisse pour trouver une solution. Je n'ai aucun pouvoir, ni aucune autorité pour régler ce genre de problème.

Cependant je me suis mis en quête de soutien d'ayant droit.

J'ai fait ma requête auprès d'un élu de notre quartier, qui a répondu présent à ma demande.

Ensemble nous avons examiné la situation, il a actionné les bons leviers et dans les 10 jours qui ont suivi la ruelle était nettoyée.

Tout le monde était content. Quelquefois un peu de bonne volonté suffit.

## **Fermeture du cours Charlemagne entre le cours Suchet et la gare.**

Depuis que je suis président, je réclamais cette option, je suis satisfait de la décision de fermer le cours Charlemagne entre le cours Suchet et la gare (passage qui sera réservé seulement aux transports en commun, taxi et professionnels de santé).

L'objectif : créer un mouvement fluide et pratique entre les trois quartiers : Ainay, Sainte Blandine et la Région.

Cette nouvelle mouvance, accentuée par l'arrivée de la Catho devrait être favorable au commerce pour l'ensemble du secteur.

Il est évident que cette mesure réduira la commodité de circulation pour rejoindre la place Carnot.

Il est évident aussi qu'il faudra trouver des nouvelles ouvertures pour traverser la muraille.

Je fais confiance à nos décideurs pour résoudre le problème.

En effet, les largeurs des quais Rambaud et Perrache offrent des possibilités certaines pour fluidifier l'accès à travers cette frontière.

Il faut la volonté, de bons urbanismes et un peu d'argent.

En regardant plus loin - il serait souhaitable que la rénovation de la rue Victor Hugo soit associée à cette nouvelle donne.

Sa rénovation devrait s'inspirer de la décoration de la place Bellecour ;

Son profil devrait traverser la place Carnot jusqu'au pied de la gare, ainsi un ensemble sud homogène Confluence / Bellecour compléterait la presqu'île.

La colonne vertébrale du centre ville serait alors aboutie.

## **Des évolutions regrettables**

D'autre part nous avons signalé verbalement à la SPLA deux problèmes récents :

1°- Depuis l'installation de la station SUNMOOV le parking, place Handicapée, cours Suchet, a disparu.

Quand sera – t – il rétabli? Je l'ignore.

2°- A l'angle de la rue RAVAT et du cours Charlemagnes, dans une autre station SUNMOOV, un transformateur de recharge des véhicules a été installé sur le trottoir, supprimant, totalement, le passage piétons et les personnes à mobilité réduite doivent emprunter la chaussée pour continuer leur chemin.

Autre remarque,

Deux foyers pour handicapés sont présents dans le quartier.

Un, le Foyer Adélaïde PERRIN rue Jarente et un autre à la CONFLUENCE.

Beaucoup de ces résidents travaillent à Chaponost à l'ESAT Didier Baron (fondateur).

Pour se rendre à leur travail, ils utilisaient la ligne Bus 11 qui partait de la gare de Perrache, et qui les transportait directement à la gare de Chaponost.

Depuis le 12 décembre, le Sytral a décidé, pour cause de facilité, que la ligne 11 ne partirait plus de la gare de Perrache mais de la gare d'Oullins.

Maintenant, les personnes handicapées de notre quartier doivent emprunter la ligne 63 qui les conduit au pont d'Oullins pour prendre la correspondance avec la ligne 11, subitement raccourcie.

Cette correspondance ; 200 mètres environ entre les deux arrêts, avec des sols hasardeux, des trottoirs peu larges ; très difficile et compliquée pour les personnes à mobilité réduite.

*Il convient de signaler que, quelques jours avant la mise en place de cette réorganisation, il a été décidé de conserver le terminus de Perrache pour les Cars du Rhône dans le but de maintenir une desserte pratique de l'établissement scolaire 'Bellevue' à La Mulatière.*

*En conséquence, les lignes du Rhône n°14 (Taluyers), 19 (Millery), 20 (Givors) et 45 (Rive-de-Gier) partent toujours de Perrache mais ne desservent pas la station de métro d'Oullins*

A l'époque où tout le monde se mobilise pour rendre la vie plus facile aux personnes en difficulté, il est difficilement pensable que de telles décisions soient prises sans s'occuper de ce genre de problème.

D'autres exemples peuvent être mis en évidence, c'est pourquoi, pour notre CIL, le handicap va devenir un sujet de réflexion important afin d'établir un suivi pour répertorier les problèmes du quotidien du genre de celui cité plus haut.

Pour les maîtres d'œuvres ce ne sont que des détails que j'ai l'indélicatesse de mettre en évidence.

Je suis certain que les élus présents ne sont pas insensibles à ces détails et qu'ils verront ces problèmes difficiles d'un autre œil dans l'approche de leurs décisions, c'est pourquoi j'ai voulu attirer leur attention sur mon attachement aux détails.

Une année 2013 avec de bonnes et mauvaises choses. Pour tout compte : une année, quand même positive.

Le président donne la parole à Bernadette MARIONNEAU pour présenter le rapport d'activités de 2013:

# RAPPORT D'ACTIVITES

## L'INFORMATION

### Notre Journal : LIBRE EXPRESSION

3 distributions en 2013  
10 000 exemplaires  
Couvrent toutes les B à L de notre secteur.

### Notre Site internet existe depuis 2006.

Amélioré en 2012, vous permet de trouver toutes les informations intéressant notre quartier.  
Des liens vous entraineront, en temps réels, sur des sites d'informations ou les projets en cours, de la ville ou autres.  
Les annonces des évènements et leurs comptes rendus  
Vous pouvez nous joindre sur facebook.

### NOS EVENEMENTS ORGANISÉS en 2013.

#### VIDE GRENIER - 4 mai 2013 en hausse de 6%

**383** exposants, dès cinq heures du matin se sont appropriés le Cours Charlemagne, Place des Archives, la Place de L'Hippodrome et le cours Bayard.  
**25** bénévoles  
Ce vide grenier est d'une grande importance et représente une très bonne animation dans notre quartier.  
Il développe sa notoriété, entre 3 et 4000 visiteurs dans la journée.

**Nous devons considérer que nos dépenses représentent, les taxes, l'embauche d'aides, la sécurité et le parking**

#### FEUX DE LA SAINT JEAN - 22 06 2013

Deux jours de fête organisés, en association avec la SPLA, sous le nom des « FEUX DE LA SAINT JEAN » ont été, en 2013, une totale réussite.  
2 jours, dans une ambiance calme et conviviale en bordure de Saône, entre la rivière et un petit étang. En face, la balme majestueuse de la colline de Sainte Foy, imposait sa tranquillité reposante.  
Le temps a été de plus très favorable, avec du soleil toute la journée et une température agréable.  
Comme d'habitude, le « veau à la broche » cuit par, le Maître Rôtisseur C. FALCO et son équipe à fait bonne impression et étonné les convives..  
Mille dineurs, les places assises ont manqué malgré les 480 places prévues.  
Les malchanceux sans places assises se sont installés sur la pelouse afin de pique-niquer à l'aise.  
Pendant ce dîner, un orchestre de très bonne facture a emballé le public et les danseurs ravis ont remplis la piste de danse jusque tard dans la nuit.

#### PROGRAMME CULTUREL -

Sous la rubrique : «**CONNAIS-TU TON QUARTIER ?**» **Des CONFERENCES**

#### 1°- Conférence-

**le** 16 avril 2013 de 18H à 20h - dans la salle des Les Archives Municipales  
**Thème :** écologie et environnement urbain et énergie positive  
**Conférenciers :** Pierre DIAMANTIDIS responsable Environnement UCIL  
Paul VINCENT Président SEV DOR et SAUVSOL

#### Eco-rénovation :

**Milkyway :** Situé dans le quartier de Confluence de Lyon, à proximité immédiate de la Gare TGV de Perrache et des axes autoroutiers, Milkyway est un projet de réhabilitation de l'ancien siège social du Groupe Candia. La qualité technique de labellisé Bâtiment Basse Consommation (BBC). Il bénéficie en effet, de performances énergétiques ainsi que d'un niveau de confort thermique, acoustique et esthétique élevé pour les utilisateurs.

## Développement durable

**Amplia** : immeuble construit à la Confluence.

Cette résidence de 66 logements, du studio au 6 pièces duplex, s'inscrit dans la démarche Qualité "Habitat et Environnement" et bénéficie des dernières technologies en matière de Développement durable, le bâtiment est BBC (Bâtiment Basse Consommation).

## Commission de l'urbanisme

Henri Nave a fait une intervention remarquée sur les nouvelles normes de construction.

Il propose de créer une commission chargée de conseiller nos adhérents sur tout ce qui est en rapport avec l'éco-rénovation de notre quartier.

En février 2014 nous organiserons une conférence débat dans ce sens. Courant février

## 2°- Conférence-

le 10 décembre 2013 de 18H à 20h - dans la salle des Les Archives Municipales

**Thème :** Crimes d'hier - dans la presqu'île d'aujourd'hui

Conférencier : Monsieur Gérard CORNELOUP - journaliste historien

Condamné à 178 ans de prison, notre quartier est libéré en l'an 2009

Cet ensemble carcéral est désaffecté en 2009, il est remplacé par un centre de savoir édifié par l'Université Catholique de Lyon.

**Avant que cette période s'efface des mémoires, nous avons demandé à Monsieur Gérard Corneloup, historien, journaliste,** auteur de nombreux ouvrages sur les crimes et assassins célèbres de nous faire revivre les grandes affaires criminelles de cette époque, liées à ces prisons.

## DANS NOTRE PROGRAMME CULTUREL – sous une autre forme en septembre 2013

### NOUS AVONS ORGANISE NOTRE 1<sup>er</sup> CONCOURS DE NOUVELLES –

**Thème :** Le thème choisi « CONFLUENCE » ;

Large de sens, dans sa généralité, a permis aux auteurs d'évoluer dans un espace imaginaire sans limite, En même temps, ce choix offrait un clin d'œil à notre quartier.

- Où le Rhône et la Saône se rejoignent.

- Où le titre Confluence marque aussi un challenge d'urbanisme exemplaire

**Le concours était ouvert à tous.** Ouverture du concours : le 1<sup>er</sup> mars 2013  
Clôture du concours : le 3 juin 2013 (à minuit)

**Participants :** 108 auteurs de France et de l'étranger nous ont envoyé une nouvelle.

**Le jury :** Sous la présidence de Charles JULIET, *écrivain et poète, dont l'œuvre foisonnante est considérée comme l'une des plus importantes de la littérature contemporaine.*  
Monsieur Gilles EBOLI, Directeur des Bibliothèques municipales de Lyon. ,  
Monsieur Abraham BENGIO, Directeur du service culture de la Région Rhône Alpes.  
Monsieur Pierre Jean BALZAN Directeur des Editions de La Fosse aux Ours.  
D'autres personnalités, Journaliste, libraires, et lecteurs  
CIL sud presqu'île - confluence membres de sa commission culture.

### Les récompenses

1) Le premier a reçu 400 euros, le second 200 euros, le troisième 100 euros.

2) Les quinze meilleurs textes – selon appréciation du jury – ont été réunis dans un livre collectif.

Le titre est « CONFLUENCE D'HISTOIRES »

La remise des prix s'est faite à la Librairie DECITRE –

Centre Commercial de la CONFLUENCE

### Une réussite -

Le CIL, issu de l'ancien quartier, a réussi à faire participer les trois quartiers de son secteur :

1°- Accueilli dans le centre commercial, par la librairie DECITRE ou la remise des prix a eu lieu, au cœur de la Confluence.

2° La Librairie Papeterie de la Charité, 70 rue de la Charité, qui représentait les lecteurs du quartier d'Ainay.

3° Le CIL Ste Blandine, organisateur.

### Conclusion

Par cet événement, nous avons créé un mouvement de pensées apprécié par tous, lissant, ainsi, les différences historiques. Cela démontre que nous arrivons, par nos actions insistantes, à établir un lien social entre ces quartiers de traditions si différentes.

C'est pourquoi, nous attendons que ces nouveaux liens soient renforcés par la création d'une fluidité plus dense à travers la Gare de Perrache et du Complexe attenante et vienne amplifier ce mouvement.

**Vous pouvez vous procurer ce livre à l'entrée pour un prix de 12€**

**Samedi 7 09 2013 :** Comme chaque année, participation au **FORUM des Associations, place des Archives.**

**Samedi 14 09 2013 -**

**Dimanche 15 09 2013 - JOURNEES EUROPEENES DU PATRIMOINE**

Ces JEP ont mobilisé 30 bénévoles

Thème : promenade déambulatoire qui permettait la visite de sites méconnus de notre quartier :

**La rotonde SNCF - L'escalier de l'immeuble de la Compagnie Générale de Navigation - L'immeuble de Brezard Néel, entreprise de torréfacteurs - La jolie madone** angle Suchet Seguin - **HBM**, explication sur ce courant hygiéniste du début du 20<sup>ème</sup> siècle - La FRAT, très ancienne association 1900 – **Les bains douches**, intégré dans ce groupe HLM, -**La découverte de l'église Ste Blandine et la visite de son clocher.**

578 visiteurs ont été dénombrés pour le parcours CIL et environ 500 pour le clocher.

39 visites accompagnées du parcours CIL et plus d'une soixantaine de montées dans le clocher.

**8 décembre 2013** Nous avons prévu une illumination de la place des Archives Est avec 500 bougies et également tenir un stand de vin chaud sur cette place. Nous avons annulé l'opération après avoir été informé que d'autres stands du même genre avaient été installés.

Toutefois dans l'esprit « faites briller votre quartier » Nous avons vendu à prix coutant plus de 1200 bougies sur les marchés Carnot et Bayard, ainsi que chez les commerçants bénévoles du quartier, nos partenaires

**21 novembre 2013**

**Repas de fin d'année –**

**Date fixée :** le vendredi 29 novembre 2013 – en soirée – 20h

**Lieu :** Hotel KYRIAD – Quai Perrache

**Prix :** 30 € - apéritif, vin et café compris.

**Menu :** Œuf poché royal de foie gras, lentilles au vinaigre balsamique ----

Magret de canard jus des vendanges -----

Fromage blanc ou sec ----

Assiette du pâtissier ----

**107 réservations**

Cette année, nous voulions insister sur le prix, je félicite Bernadette Marrionneau pour cette négociation réussie.

Nous remarquons que le KYRIAD a fait un effort important sur le prix, nous le remercions.

Nous conseillons à nos adhérents de tenir compte de cet avantage et lui renvoyer l'ascenseur en se recommandant du CIL.

Ce prix, évidemment, correspond à une quantité de convives importante.

Ces soirées amicales sont l'occasion de nous rencontrer et de faire connaissance, elles renforcent la solidarité entre les habitants créant ainsi un climat plus sécurisant. Les trois quartiers étaient représentés : AINAY – Sainte BLANDINE – CONFLUENCE.

2013 - Une année bien remplié.

2014 - se profile

La commission des Evènements proposent :

**Le VIDE GRENIER**

le 3 mai 2014

Les réservations ont déjà commencé

**RECONDUIT**

**Les FEUX DE LA SAINT JEAN**

**RECONDUIT**

Cependant pour des raisons techniques nous devons changer la date.

Cette fête se déroulera le 14 et 15 juin au lieu du 21.

En conséquence l'Accroche – Titre « FEUX DE LA SAINT JEAN » de cet évènement ne peut plus être utilisé car la nouvelle date ne correspond plus au solstice de l'été.

En conséquence nous serons dans l'obligation de trouver une nouvelle accroche.

Ce travail a été confié à l'équipe organisatrice de cette fête.

Aucun titre n'est prévu pour le moment.

**CONFERENCES**

La 1<sup>ère</sup> de l'année le 27 février.

Thème : L'Eco rénovation.

D'autres suivront en fonction de l'actualité.

**Le FORUM des ASSOCIATIONS**

**RECONDUIT**

**Le JEP**

**RECONDUIT**

**.Le REPAS DU CIL en automne**

**RECONDUIT**

**Le CONCOURS DE NOUVELLE LITTÉRAIRE**

**RECONDUIT**

**Il est évident que tout au long de l'année à venir nous participerons à toutes les réunions d'information et débats.**

Marie CHANDY, trésorière depuis le 1er janvier 2014, prend la parole pour présenter le rapport financier :  
L'assemblée générale après en avoir délibéré approuve les comptes présentés.

Le président Marcel Brévi remercie notre nouvelle trésorière pour le travail accompli pendant cette année.



La secrétaire de séance Madeleine CHEVROTTON, prend la parole :  
« Bonjour à toutes et à tous :  
Nous allons procéder à deux types d'élection :  
La première relative au coût de l'adhésion pour l'année 2015,  
La deuxième concernera l'élection des administrateurs sortants et nouveaux.

**I-La cotisation passera en 2015 à 10 € au lieu de 14 € actuellement.**

**La cotisation par couple est portée à 18 €**

QUI EST CONTRE ? 1  
QUI S'ABSTIENT ? 0  
QUI EST POUR ?  
CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À LA MAJORITE

**II-Le renouvellement du conseil d'administration :**

**Trois démissionnaires : Louis GUIOT, Jean Luc GRAMMONT et Sébastien TRAPP**

Les membres sortant qui se représentent :

Madame CHANDY Marie  
Madame KESSOUS Halima  
Monsieur AUGRY Lionel  
Monsieur RABAK Sergio  
Monsieur ROBERT Vincent  
Monsieur SABOT Gilles

Nous procédons à l'élection à main levée :

➤ **Pour la Candidature de Madame CHANDY Marie**

QUI EST CONTRE ? 0  
QUI S'ABSTIENT ? 0  
QUI EST POUR ? L'ensemble des participants  
CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ **Pour la Candidature de Madame KESSOUS Halima**

QUI EST CONTRE ? 0  
QUI S'ABSTIENT ? 0  
QUI EST POUR ? L'ensemble des participants  
CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ **Pour la candidature de Monsieur AUGRY Lionel**

QUI EST CONTRE ? 0  
QUI S'ABSTIENT ? 0  
QUI EST POUR ? L'ensemble des participants  
CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ **Candidature de Monsieur RABAK Sergio**

QUI EST CONTRE ? 0  
QUI S'ABSTIENT ? 0  
QUI EST POUR ? L'ensemble des participants  
CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ **Candidature de Monsieur ROBERT Vincent**

QUI EST CONTRE ? 0  
QUI S'ABSTIENT ? 0  
QUI EST POUR ? L'ensemble des participants  
CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ **Candidature de Monsieur SABOT Gilles**

QUI EST CONTRE ? 0  
QUI S'ABSTIENT ? 0  
QUI EST POUR ? L'ensemble des participants  
CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Deux candidats sollicitent le suffrage de l'assemblée pour intégrer le conseil d'administration ; Je demande à ces personnes à l'appel de leur nom de se lever et de se présenter en quelques mots :

Nous procédons à l'élection à main levée.

➤ **Candidature de Monsieur MONTAGNON Jacques**

QUI EST CONTRE ? 0  
QUI S'ABSTIENT ? 0  
QUI EST POUR ? L'ensemble des participants  
CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ **Candidature de Madame LOBBEDEV Marie**

QUI EST CONTRE ? 0  
QUI S'ABSTIENT ? 0  
QUI EST POUR ? L'ensemble des participants  
CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Si personne ne conteste le nouveau conseil d'administration nous le considérons comme élu à cette heure.

Nous souhaitons aux nouveaux membres, la bienvenue au sein du conseil d'administration.

Je vous remercie de votre attention»


**Notre Fonctionnement**

**Bureau -** Les réunions auront lieu tous les premiers lundi de chaque mois (hors vacances) à 20h – 5 rue de Condé

**CA -** Un par trimestre –(Janvier–Avril-Juillet–Octobre)  
Tous les lundis de la 2<sup>ème</sup> semaine du mois commençant le trimestre.  
5, rue de Condé à 20h.

**Le prochain Conseil D'administration se tiendra le 3 FEVRIER 2014 5 rue de Condé 69002 à 20 h**

Nous sommes en période électorale. En conséquence nous avons jugé opportun de ne pas donner la parole aux élus. :

Le président de séance Marcel BREVI	
Le secrétaire de séance Madeleine CHEVROTON	